

Image not found or type unknown



Demande d'information suite a un accident de la route

Par **adragord**, le **04/10/2010** à **13:09**

Bonjour, voila j'ai été victime d'un accident de la route en 1991 ,jai été bien toucher aux membre inferieurs, le conflit avec l'assurances adverse a duré aux moins 7 a 8 ans il me rester beaucoup de séquelles, complications, aux niveaux des jambes, ma question est ce que je peut, vu le temp passer ,revoir l'assurrances adverse